

M. Bernhard Friess
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
Commission européenne
1049 Bruxelles
Belgique

Dublin, 3 février 2020

Objet : Demande d'intégration d'études génétiques dans le cadre de collecte des données

Cher M. Friess,

Lors d'un certain nombre de réunions récentes, les membres du Conseil Consultatif des Eaux Occidentales Septentrionales (CC EOS) ont soulevé des problèmes de l'identification des stocks et comment l'incertitude quant au degré de mélange de deux ou plusieurs stocks de la même espèce peut entraver le processus d'évaluation des stocks. En particulier (et à titre d'exemple), les membres ont noté le cabillaud de l'ouest de l'Écosse ; un stock dont le degré de mélange est inconnu avec le stock adjacent de la mer du Nord. En plus d'introduire de l'incertitude dans le processus d'évaluation, le mélange peut également entraîner des problèmes avec la fixation de points de référence limites et autour des décisions de gestion en raison de l'inadéquation entre le stock et les zones de gestion des TAC. Les autres exemples cités incluent le cabillaud dans les mers irlandaises et celtiques, plusieurs stocks de plie et de sole, etc.

Selon le CIEM, l'identification des limites spatiales des stocks exploités est une exigence fondamentale avant d'envisager une évaluation ou une modélisation, et est donc à la base même de la gestion des ressources¹.

Après discussion, les membres du CC EOS ont conclu qu'il était préférable de résoudre ce problème en utilisant l'identification génétique d'échantillons prélevés dans des zones où le mélange est connu et ont demandé au Secrétariat d'étudier les mécanismes possibles pour financer la recherche dans ce domaine.

Les membres du CC EOS conviennent que la recherche génétique offre une collection diversifiée d'outils utiles pour informer les gestionnaires des pêches sur la structure des stocks et les pêcheries à stocks mixtes. L'implication des généticiens dans les groupes d'évaluation des stocks pourrait également soutenir l'intégration des informations génétiques déjà disponibles dans la gestion.

Reconnaissant, d'une part, le rôle principal du CC EOS en tant qu'organe *consultatif* et, d'autre part, le rôle prééminent des instituts de recherche halieutique des États membres dans ces domaines, nous sollicitons donc des conseils des services de la Commission sur la meilleure façon procéder. Nous notons à cet égard une demande conjointe distincte de plusieurs conseils consultatifs visant à étendre la portée

¹ ICES Stock Identification Methods Working Group (SIMWG) TOR
<http://ices.dk/community/Documents/Science%20EG%20ToRs/HAPISG/2018/SIMWG%20MA%20ToRs%202017.pdf>





du nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture ; une extension qui pourrait donner aux conseils consultatifs la capacité de commander des recherches. Alternativement, le cadre de collecte de données pourrait fournir une plate-forme pour intégrer les données génétiques dans la gestion des pêches de l'UE.

Quelle que soit la voie choisie, le CC EOS souhaite vivement que cette question soit résolue et est prêt à travailler avec les instituts de recherche halieutique des États membres ou d'autres scientifiques indépendants désignés pour cette tâche. Nous accueillerons également, bien entendu, tout conseil que vous ou vos collègues de la Commission pourriez avoir à cet égard, en particulier sur le financement ou, plus généralement, sur l'approche à suivre pour résoudre ce problème.

Cordialement,

Emiel Brouckaert
Président du Comité Exécutif

